

Formation Exercer le rôle de trésorier du CSE

IRP Comptabilité / Gestion / Finance

Référence de la formation : **U014**

Villes : **Strasbourg, Colmar, Mulhouse**

Maîtrisez la gestion financière et comptable du CSE : gestion des budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles, suivi comptable, obligations réglementaires et prévention des risques, pour assurer une gestion rigoureuse, transparente et sécurisée des finances du comité.



**En présentiel ou
à distance Accessible**

Durée : **1 jour (7 heures)**

Tarif Inter : **446 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

Mise à jour le 22 octobre 2026

Nouveauté 2027 !

Vous êtes ou allez devenir trésorier du CSE et souhaitez gérer les budgets du comité avec rigueur et sécuriser vos pratiques financières ?

Cette formation vous donne les clés pour maîtriser vos responsabilités, assurer le suivi comptable et budgétaire du CSE et respecter les obligations applicables. Vous apprendrez à mieux piloter les ressources du comité, à fiabiliser vos opérations financières et à anticiper les risques de contrôle.

Les points clés du programme :

- Maîtriser les budgets du CSE : distinguer le budget de fonctionnement et celui des activités sociales et culturelles (ASC), élaborer un budget prévisionnel et suivre les dépenses.
- Fiabiliser la comptabilité et la trésorerie : enregistrer les opérations, suivre les recettes et dépenses et préparer les

comptes annuels.

- Sécuriser les pratiques financières : comprendre les obligations URSSAF, prévenir les risques de redressement et renforcer la traçabilité des opérations.

Objectifs de la formation

- Comprendre les missions et responsabilités du trésorier du CSE
- Maîtriser la gestion des budgets du comité
- Assurer le suivi comptable et financier du CSE
- Respecter les obligations réglementaires et sociales applicables
- Sécuriser les pratiques financières et anticiper les contrôles

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Trésoriers de CSE
- Trésoriers adjoints
- Membres du CSE amenés à exercer la fonction de trésorier

Pré-requis

- Être membre du CSE ou amené à exercer la fonction de trésorier

Les points forts de la formation ?

- **Une maîtrise des budgets du CSE**
Des repères concrets pour gérer distinctement le budget de fonctionnement et le budget des activités sociales et culturelles, anticiper les dépenses et piloter les ressources disponibles
- **Des fondamentaux comptables adaptés au CSE**
Une approche centrée sur les opérations courantes du comité, le suivi des recettes et dépenses, la trésorerie et la préparation des comptes annuels
- **La prévention des risques financiers et réglementaires**
Une meilleure compréhension des obligations applicables, notamment en matière d'URSSAF, pour renforcer la transparence et limiter les risques d'erreur ou de redressement
- **Une formation opérationnelle en une journée**
En 7 heures, les participants consolident les essentiels de leur fonction et vérifient leurs acquis grâce à un cas pratique de gestion budgétaire et à un quiz

Programme de la formation

1. Comprendre le rôle du trésorier du CSE

- Les missions du trésorier et du trésorier adjoint
- Les responsabilités financières du mandat
- Les relations avec les élus, l'expert-comptable et les partenaires du CSE
- La passation des éléments financiers après les élections

2. Gérer les budgets du CSE

- Le budget de fonctionnement
- Le budget des activités sociales et culturelles (ASC)
- Les règles d'utilisation des budgets
- L'élaboration et le suivi du budget prévisionnel

3. Assurer le suivi comptable

- Les obligations comptables du CSE
- Le plan comptable adapté au CSE
- L'enregistrement des opérations
- Le suivi des recettes et dépenses
- La préparation des comptes annuels

4. Sécuriser la gestion financière

- Les procédures internes de validation et de contrôle
- Le suivi de la trésorerie
- La conservation des pièces justificatives
- La traçabilité des opérations financières

5. Anticiper les contrôles et respecter les obligations réglementaires

- Les obligations URSSAF applicables au CSE
- Les principaux risques de redressement
- Les bonnes pratiques de gestion et de transparence financière
- Le rapport d'activité et de gestion du CSE

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences et mises en pratique afin de favoriser l'appropriation des missions et responsabilités du trésorier du CSE.

- Apports théoriques et méthodologiques pour comprendre les obligations comptables, budgétaires et réglementaires applicables au CSE

Organisation

Formation à distance et en présentiel

- Illustrations concrètes et échanges entre participants pour partager les pratiques et identifier les points de vigilance dans la gestion financière du comité
- Cas pratique de gestion budgétaire pour appliquer les notions abordées et renforcer les compétences opérationnelles

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Chiffres clés

92 %

de recommandation
en 2025

93 %

de satisfaction
en 2025

81 %

de réussite CCE
en 2025